

Après le bœuf au cheval, le poisson au poulet ?

Bon appétit bien sûr.

EST : Encéphalopathie Spongiforme Transmissible. Voilà des mots qui n'avaient pas résonné depuis une petite quinzaine d'années à nos oreilles; des mesures strictes avaient enrayé l'épidémie, des contrôles de qualité drastiques étaient effectués; tout soupçon était immédiatement abattu et l'on ne s'en portait que mieux. C'était sans compter sur la commission européenne et son inénarrable sens du bien commun. Ainsi, après l'affaire récente des lasagnes moins bovins que chevalins qui a vu réagir quelques esprits grincheux, les grands penseurs européens viennent confirmer une autre de ces grandes dispositions humanistes dont ils ont l'inoxydable secret: l'autorisation de farines animales comme nourriture pour l'élevage de poisson.

On aurait tort de ne trouver cela que peu ragoûtant, après tout on peut d'ores et déjà déguster du porc aux antibiotiques ou se délecter de saumons cannibales, infestés de puces et nourris aux sardines pilées. Par ailleurs, la parfaite traçabilité des produits, particulièrement fiable dans les filières de l'agroalimentaire, ne saurait instiller quelconque doute dans les esprits chagrins de d'aucuns.

Enfin l'insoupçonnable étanchéité des filières, rendant impensable toute exploitation desdites farines pour tout autre animal que le poisson, n'est qu'un rempart de plus face à d'éventuelles dérives alors, qui donc pourrait encore prétendre s'offusquer de cette mesure aux multiples bénéfices : tantôt financiers, parfois mercantiles...toujours économiques?

Décidément, il n'y a que ces esprits étriqués qui se sont offusqués d'avoir mangé du cheval en lasagne qui pourraient encore s'ériger contre ce nouvel eldorado de la pisciculture; mais ceux-là, savent-ils au moins ce qui est bon?

Cédric Noury